

## ADMISSION SECONDE– RENTREE 2020 – Lycée Massena

Le lycée Massena est un lycée de secteur, il accueille les lycéens habitant le secteur (lien pour connaître votre zone de sectorisation : <http://www2.ac-nice.fr/cid94190/secteurs.html>.)

Pièces justificatives à présenter : dernier avis d'imposition de la famille **ou** bail de location **ou** taxe d'habitation **ou** les 2 dernières factures d'électricité.

**Sauf décision de justice confiant l'autorité parentale à un membre de la famille ou un tiers, le lycée ne scolarise que les enfants résidant avec son ou ses parents.**

Dans le cas d'un lieu d'habitation de la famille hors secteur, une **demande de dérogation** devra être réalisée, sauf pour les classes de section internationale et option S2TMD (voir dossier en ligne sur le site).

SITUATION SCOLAIRE 2019/2020	PROCEDURE	A QUI S'ADRESSER	CALENDRIER
Collège public ou privé sous contrat	Procédure Affelnet si académie de Nice, Affelmap si hors académie de Nice	Au collège d'origine	Conseil de classe 3 <sup>ème</sup> trimestre
Enseignement CNED (100%)	Inscription soumise à l'avis de passage du CNED	Au lycée d'accueil	Conseil de classe du CNED- Inscription au plus tard fin juin
Collège privé hors contrat ou instruction dans la famille	Fiche de candidature à télécharger et renvoyer à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (Inspection Académique)  Examen d'entrée dans l'enseignement public (courant mai)	DSDEN des Alpes Maritimes (Division des élèves et de l'action éducative DEAE1) 53, avenue Cap de Croix 06181 Nice Cedex 2 Tel : 04-93-72-63-43 Mail : 06scol1@ac-nice.fr	<a href="http://www2.ac-nice.fr/DSDEN06/cid93503/admission-dans-le-public-des-eleves-issus-des-etablissements-prives-hors-contrat.html">http://www2.ac-nice.fr/DSDEN06/cid93503/admission-dans-le-public-des-eleves-issus-des-etablissements-prives-hors-contrat.html</a>
Arrivée de l'étranger – Collège AEFE	Procédure similaire à celui d'un collège hors académie		
Arrivée d'un pays étranger- Etablissement non AEFE	< 16 ans – S'adresser au collège de secteur pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire.	Collège du secteur du lieu d'habitation	Dès l'arrivée en France
	Entre 16 et 18 ans – S'adresser au CIO de Nice pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire.	CIO de Nice 266 avenue de Californie 06300 NICE / Arrêt tram ligne2 CARRAS <a href="mailto:Cio.nice.centre@ac-nice.fr">Cio.nice.centre@ac-nice.fr</a> Tel : 04 93 88 84 10	